



! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

elma lab clean S20 (ELC S20)
UFI: 4140-Y06R-C00N-WQJW

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]

SU20 - Services de santé

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories d'utilisation [PC]

PC35 - Produit de lavage et de nettoyage

Catégories de processus [PROC]

PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a - Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC9 - Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage

PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC8a - Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8b - Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Conditions d'utilisation recommandées

Concentré de nettoyage acide, aqueux et réducteur de mousse, pour le nettoyage à ultrasons, par immersion et par aspersion pour les pièces à nettoyer et les produits médicaux résistants aux acides.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 17, D-78224 Singen (Htwl.)
Téléphone +49 7731 882-0, Fax +49 7731 882-266
E-Mail info@elma-ultrasonic.com
Internet www.elma-ultrasonic.com

Service des renseignements

Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg
(Sprache/Language: D, GB)
Téléphone +49 761 19240

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
Met. Corr. 1	H290	Jugement d'expert et détermination de la force probante.
Acute Tox. 4	H302	Méthode de calcul.
Skin Corr. 1B	H314	Méthode de calcul.
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul.

Consignes en cas de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS05



GHS07

Mot signal

Danger

Consignes en cas de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Consignes de sécurité

P260	Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

! Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

alcool de graisse (C10), alkoxylé, isotridecanol, éthoxylé, isotridecanol, éthoxylé, acide phosphorique ...%

2.3. Autres dangers

Acute Tox. 5 (cutanée + inhalation) H313+H333: Peut être nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.



Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

L'inhalation d'aérosol peut être nocive, peut fortement irriter les voies respiratoires et peut nuire aux muqueuses/ au poumon.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

! RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

Mélange aqueux très acide composé d'agents de surface non ioniques, solvant et acide phosphorique.

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7664-38-2	231-633-2	acide phosphorique ...%	40 - 60	Met. Corr. 1, H290 / Acute Tox. 4, H302 / Skin Corr. 1B, H314 / Eye Dam. 1, H318
69011-36-5	931-138-8	isotridecanol, éthoxylé	< 5	Acute Tox. 4, H302 / Eye Dam. 1, H318
166736-08-9		alcool de graisse (C10), alkoxylé	< 5	Acute Tox. 4, H302 / Eye Dam. 1, H318
69011-36-5	931-138-8	isotridecanol, éthoxylé	< 5	Acute Tox. 4, H302 / Eye Dam. 1, H318
34590-94-8	252-104-2	(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol	5 - 15	
27458-92-0	248-469-2	isotridecanol	< 0,2	Skin Irrit. 2, H315 / Aquatic Acute 1, H400 M=1 / Aquatic Chronic 1, H410 M=1

REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
7664-38-2	acide phosphorique ...%	01-2119485924-24
69011-36-5	isotridecanol, éthoxylé	Not relevant (polymer).
166736-08-9	alcool de graisse (C10), alkoxylé	Not relevant (polymer).
69011-36-5	isotridecanol, éthoxylé	Not relevant (polymer).
34590-94-8	(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol	01-2119450011-60
27458-92-0	isotridecanol	Not relevant (impurity).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.



Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

risque de perforation gastrique

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde de carbone (CO)

Oxydes de phosphore (ex. Pentoxyde de phosphore)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuel.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Équipes d'intervention

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Utiliser un équipement de protection individuel.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Porter des bottes résistant aux acides.

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

Neutraliser avec de la soude caustique ou de la chaux éteinte.

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.



6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Utiliser uniquement des équipements résistant aux acides.

Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol résistant aux acides.

Conserver uniquement dans le fût d'origine maintenu fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des bases.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, ouvrir et manipuler avec précaution.

Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Stocker au sec.

Ne pas conserver à une température inférieure à -5 °C.

Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 4 ans.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

Ne pas utiliser le produit lui-même en injection et aspersion. Utilisez uniquement la solution d'application diluée pour le nettoyage par aspersion.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
7664-38-2	acide phosphorique	8 heures	1		EU
		Court terme	2		



Valeurs limites d'exposition professionnelle (91/322/CEE, 2000/39/CE, 2004/37/CE, 2006/15/CE ou 2009/161/UE)

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Remarque
34590-94-8	(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol	8 heures	308	50	Peau

Valeurs de référence DNEL/PNEC

DNEL salarié

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
7664-38-2	acide phosphorique ...%	1 mg/m3	DNEL long terme par inhalation (local)	

PNEC

CAS No	Agent	Valeur	Type	Remarque
7664-38-2	acide phosphorique ...%			Aucune donnée disponible

Remarques complémentaires

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur]: FKM, 0,4mm.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur]: Butyl, 0,5mm.

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

Autres mesures de protection

vêtement de protection résistant acides

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement

Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

Dispositifs techniques appropriés de commande

Nettoyage par aspersion uniquement dans des appareils fermés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
liquide	incolore	caractéristique

Seuil olfactif

(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol: 210 - 600mg/m3 (34 - 97 ppm).

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	< 1				
plage d'ébullition	>= 100 °C				
Plage de solidification	< -5 °C				



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Date d'impression 14.04.2021
Modifié 14.04.2021 (F) Version 1.5
elma lab clean S20 (ELC S20)

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Point d'éclair					Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C
Inflammation (à l'état solide)	non applicable				
Inflammation (à l'état gazeux)	non applicable				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation					non spontanément inflammable
Limite inférieure d'explosibilité	1,1 Vol-%				Valeur pour (2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol.
Limite supérieure d'explosibilité	14 Vol-%				Valeur pour (2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol.
Pression de vapeur	17 - 24 hPa	20 °C			
Densité relative	ca. 1,32 g/cm ³				
Densité de vapeur	5,12				Valeur pour (2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol.
Solubilité dans l'eau					miscible
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	-0,77				Valeur pour acide phosphorique.
Température de décomposition	>= 100 °C				
Viscosité (dynamique)	132 mPa*s	20 °C			
Teneur en solvant	5 - 15 %				
Vitesse d'évaporation					
eau: 0,36 (ASTM D3539). (2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol: ~0,02 (ASTM D3539).					



Propriétés comburantes
aucune

Propriétés explosives
aucune

9.2. Autres informations
Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Aucune autre réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
Réaction exothermique avec les lessives alcalines.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est stable à la température ambiante.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Réagit avec les lessives alcalines.

10.4. Conditions à éviter
Chaleur et rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles
Substances à éviter
Réagit au contact des agents d'oxydation forts.
Corrode l'aluminium.
Réagit avec les lessives alcalines.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	1904 mg/kg		ETA (estimation de la toxicité aiguë)	
DL50 aiguë par contact avec la peau	4281 mg/kg		ETA (estimation de la toxicité aiguë)	
CL50 aiguë par inhalation	5,2 mg/l ()		ETA (estimation de la toxicité aiguë)	poussières/brouillards
Irritation de la peau	Corrosif			



	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation des yeux	Corrosif.			
Sensibilisation de la peau	Le mélange n'est pas classé comme sensibilisant cutané.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).

Danger par aspiration

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.

Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge et risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

L'inhalation d'aérosol peut fortement irriter les voies respiratoires et peut nuire aux muqueuses/au poumon.

acide phosphorique : DL50(orale, rat): 1530 mg/kg, DL50(cutanée, lapin): 2740 mg/kg .

Constatations empiriques

le produit provoque des brûlures

! RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 3,3 mg/l		calculé	
Daphnie	CE 50 5,9 mg/l		calculé	
Algues	CE 50 6,9 mg/l		calculé	

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité physico-chimique	100 %		Neutralisation, mesure de pH.	Propriétés acides sont éliminées à 100%.
Biodégradabilité	> 80 %	diminution du COD (carbone org. dissous)	calculé	Facilement dégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

isotridecanol, éthoxylé: La bioaccumulation est improbable.

isotridecanol, éthoxylé: La bioaccumulation est improbable.

acide phosphorique: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.

alcool de graisse (C10), alkoxylé: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue.

isotridecanol: A le potentiel de bioaccumulation (log Kow: 5,57).

(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 0,004).

12.4. Mobilité dans le sol

isotridecanol, éthoxylé: Koc: >5000, immobile, forte adsorption sur le sol.

isotridecanol, éthoxylé: Koc: >5000, forte adsorption sur le sol, immobile.

acide phosphorique: non disponible.

alcool de graisse (C10), alkoxylé: L'adsorption sur le sol est possible.

isotridecanol: non disponible.



(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol: Se dissout dans l'eau. Très mobile dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune autre information significative disponible.

Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
DCO	ca. 500 mgO ₂ /g	calculé	

Valeur AOX D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.

Remarques générales

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

Neutraliser avec des bases ou de la chaux.

Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Produit de nettoyage recommandé

l'eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	UN 1805	UN 1805	UN 1805
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	ACIDE PHOSPHORIQUE, SOLUTION	PHOSPHORIC ACID SOLUTION	PHOSPHORIC ACID, SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Date d'impression 14.04.2021
Modifié 14.04.2021 (F) Version 1.5
elma lab clean S20 (ELC S20)

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.5. Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur aucune			
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC non signifiante			
Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID Étiquette de danger 8 code de restriction en tunnel E			

! RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisations

non signifiante

Limites d'utilisation

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 - non signifiante s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Autres réglementations (UE)

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV ca.7,5 %

(composants organiques volatils)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.4

Source des principales informations

Mesures propres.

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.



Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Date d'impression 14.04.2021
Modifié 14.04.2021 (F) Version 1.5
elma lab clean S20 (ELC S20)

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.